

Raiffeisen Pension Invest Futura Catégorie I

Fonds de prévoyance de droit suisse

Le fonds de placement de Raiffeisen Pension Invest Futura catégorie 1 permet aux clients de prévoyance à horizon de placement à long terme d'accéder à des placements dans le monde entier en faisant preuve de conscience écologique et sociale.

Vos avantages

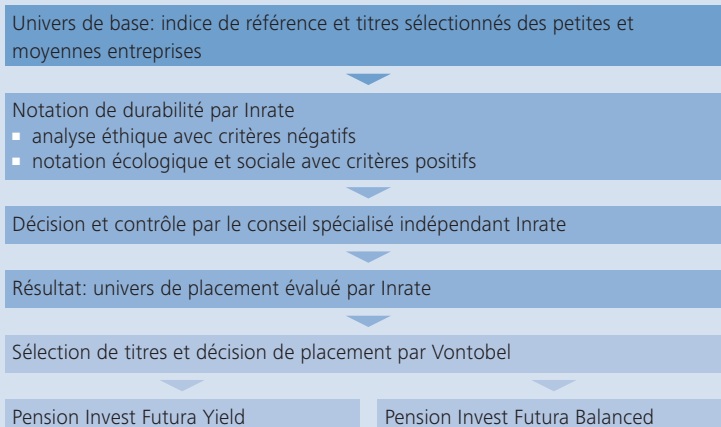
- Vous profitez des opportunités de rendement des marchés financiers.
- Les fonds sont une alternative aux investissements dans des dépôts d'épargne sur les comptes de prévoyance et les comptes de libre passage.
- Un investissement régulier est possible à l'aide du plan d'épargne en fonds de prévoyance 3a.
- Les versements à la prévoyance liée vous permettent d'économiser des impôts.
- Lors du versement du capital de prévoyance, l'imposition se fait séparément des autres revenus, à un taux réduit.
- Les fonds stratégiques sont assujettis à la loi sur les placements collectifs et aux directives de placement applicables aux institutions de prévoyance (LPP/OPP2).
- L'agence de notation indépendante Inrate procède à l'évaluation des titres en matière de durabilité.
- Les droits de vote des actions suisses sont exercés de manière active selon les recommandations de Ethos, fondation suisse pour le développement durable, dans l'intérêt des investisseurs.
- Pour les investissements dans des dépôts de titres libres, vous disposez des mêmes fonds que dans la catégorie A (p. ex. après la retraite).

Fonctionnement des fonds de prévoyance Raiffeisen

Vous investissez dans le monde entier en actions, obligations et titres du marché monétaire d'entreprises de premier ordre, qui conjuguent durabilité et croissance. Pour évaluer la durabilité, les fonds de prévoyance s'appuient sur la définition, largement répandue, du rapport «Brundtland»: «Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs».

- **Raiffeisen Pension Invest Futura Yield Catégorie I**
La quote-part d'action se situe entre 10 % et 30 % et convient aux clients peu disposés à prendre des risques.
- **Raiffeisen Pension Invest Futura Balanced Catégorie I**
La quote-part d'action se situe entre 30 % et 50 % et convient aux clients disposés à prendre des risques.

Notation de durabilité par Inrate et processus de placement



L'agence de notation indépendante Inrate, qui dispose d'une équipe de recherche spécialisée et interdisciplinaire, procède à l'évaluation du Pension Invest Futura-Fonds. Une fois par mois siège un conseil spécialisé indépendant qui contrôle chaque notation et décide définitivement de sa validité. Inrate adopte une approche autonome et couvre tous les secteurs grâce à son principe de notation «Best in Service».

Informations produits en un coup d'œil

Valor	10229541 Raiffeisen Pension Invest Futura Yield I 10229545 Raiffeisen Pension Invest Futura Balanced I (toutes deux à capitalisation)
Catégorie de fonds	Fonds stratégiques
Domiciliation du fonds	Fonds selon droit suisse
Monnaie du fonds	Francs suisse
Asset Manager	Banque Vontobel SA, Zurich
Banque de dépôt	RBC Dexia Investor Services Bank SA, succursale Zurich
Gestion des fonds	Vontobel Fonds Services SA, Zurich
Frais de gestion	1,1 % p.a.

Bon à savoir

- Le plan d'épargne en fonds de prévoyance 3a permet d'acquérir pour votre avoir de prévoyance toujours le même montant de parts de fonds à partir de 50 francs par mois, de manière planifiée et à long terme.
- Au moment de la retraite AVS ou en cas de perception anticipée (au maximum 5 ans avant d'atteindre l'âge ordinaire de la retraite AVS), vous pourrez toujours continuer votre investissement et passer de la catégorie liée I à la catégorie libre A.
- Profitez des opportunités de rendement des marchés financiers offertes par nos fonds de prévoyance. Vous pouvez profiter de gains de cours, mais devez aussi être disposé à supporter des pertes éventuelles. Un tel placement doit donc être envisagé dans une perspective à long terme.

Renseignements/informations supplémentaires

Votre conseiller est à disposition pour élaborer avec vous une offre adaptée à vos besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec lui.

www.raiffeisen.ch/fondsdeprevoyance

Le Raiffeisen Pension Invest est un fonds de droit suisse. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de souscription de parts. Les souscriptions ne se font que sur la base du prospectus du fonds actuel et du contrat du fonds auxquels sont joints le dernier rapport annuel et, le cas échéant, le dernier rapport semestriel. Ces documents s'obtiennent gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, CH-9001 Saint-Gall, auprès de la Banque Vontobel SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich et auprès de Vontobel Fonds Services SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich.